



Prélèvements mensuels

Brest le 5 juillet 2019

Comptable : Mme LOAEC
Téléphone : 02.98.45.17.70

La majorité des familles règle les factures en dix mensualités. Ce mode de règlement permet un étalement des dépenses et facilite la gestion administrative pour l'établissement.

Situation 1

Vous êtes nouveau parent dans l'établissement ou vous n'avez pas souhaité opter pour ce mode de règlement l'année passée. Si ce mode de paiement vous convient, vous voudrez bien compléter et signer l'imprimé ci-joint et le retourner accompagné d'un RIB pour le **vendredi 06 septembre 2019 au service comptabilité**, à l'attention de Madame LOAEC.

Dans le cas contraire, une facture trimestrielle, payable sous huitaine, vous sera adressée fin octobre, fin janvier, fin avril.

Situation 2

Vous aviez choisi ce mode de règlement les années précédentes. Sans autre formalité de votre part, il sera reconduit à partir du 05 octobre 2019.

Vous n'avez donc pas à remplir l'imprimé joint.

Vous trouverez ci-dessous les barèmes et les dates de prélèvements.

Mensualités

Sections	Montant mensuel à prélever	Dates des prélèvements	
Maternelle	30 €	05 octobre 2019	05 mars 2020
Maternelle (1/2 journée)	21.75 €	05 novembre 2019	05 avril 2020
Primaire	30 €	05 décembre 2019	05 mai 2020
Collège	55 €	05 janvier 2020	05 juin 2020
Lycée *	66.50 €	05 février 2020	05 juillet 2020
B.T.S./DCG *	102.50 €		

* dont 2,50 € de participation au titre du forfait culturel

Rappel

- ⇒ A ce montant mensuel peuvent s'ajouter des frais divers et les manuels en enseignement supérieur.
- ⇒ Une réduction de 50 % de la contribution des familles est accordée à partir du troisième enfant scolarisé dans le groupe scolaire Javouhey Rive-Droite.

Le Directeur du groupe scolaire Javouhey Rive-Droite
Nicolas GUILLOU